



Parti socialiste
prilly

Interpellation « rejoindre le réseau des villes suisses » sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.ères,**

Suite à l'interpellation déposée lors du Conseil communal du 2.11.2020, et après avoir pris note de la réponse de la Municipalité qui « était toute disposée à répondre favorablement à l'Interpellatrice en rejoignant l'Appel des Villes » je prends au mot cette déclaration de la Municipalité en lui transmettant les informations suivantes :

- Les villes suisses, auxquelles se sont ajoutées celles de St Gall, Lucerne, et toutes les grandes villes de suisse, ont décidé de former un réseau. Elles sont déterminées à poursuivre leur action malgré le refus d'entrée en matière de la Confédération.
- Ces villes se réunissent en visioconférence le 10.12.2020 afin de discuter de la forme et des modalités d'actions à entreprendre.
- Il est encore temps, pour Prilly, de rejoindre cet Appel des Villes. M. Hartmann, secrétaire général du dicastère « sport et cohésion sociale » de la ville de Lausanne, vous transmettra, cas échéant, tous les renseignements nécessaires (antoine.hartman@lausanne.ch, tél. 021/315.42.06).

Ma question est donc la suivante :

La municipalité de Prilly accepte-t-elle de rejoindre les villes de suisse faisant partie de « l'Appel des Villes » afin de réfléchir avec elles aux démarches à envisager ?

Nous remercions la Municipalité de sa réponse.

Patrizia Clivaz Luchez

Patrizia Clivaz Luchez
PSP

Prilly, 7.12.2020